



## Litige avec mon concessionnaire vw pour une peinture

Par **frenngy**, le **09/04/2010** à **00:28**

Bonjour,

Je me permet de rentrer en contact avec vous car mon concessionnaire ne veut rien comprendre et je trouve ca très injuste et malhonnete.

En effet, il y a 3 semaines, dans le but de faire des économies,j'ai acheté un becquet de toit à peindre pour ma voiture en provenance de Chine pour la modique somme d'environ 100euros au lieu des 250 proposé par VW. Pour le peindre,je me suis mis d'accord avec la concession pour un prix de 186euros posé. Celui-ci me le peint mais prétexte que la texture est de mauvaise qualité et me le rend mal peint avec des boursufflures. Résultats, je ne peux pas le poser et pour le moment je perd 286 euros. Evidemment ,à la réception de celui-ci, je n'ai pas vu les défauts car il me l'avait emballé pour que je ne le regarde pas étant donné que j'avais confiance et qu'il ne pouvait pas le poser tous de suite.

2 jours plus tars je suis retourné en concession et ne veulent plus le refaire et préfère me laisser pour compte.

Maintenant qu'il est peint, je ne peux plus le retourné au vendeur

Puis-je faire opposition à mon chèque encaissable à la fin du mois?

Puis-je leur demandé un remboursement et le refaire ailleurs?

Que puis-je faire pour résoudre ce litige?

Par **atilla77**, le **09/04/2010** à **13:03**

Bonjour , je répond à votre post en qualité de technicien auto . Votre cas est très courant lors de peinture d'éléments de carrosserie adaptables en matière "composite". Il y a peut être un problème de préparation de l'élément par votre carrossier ou d'emploi de produits isolants avant peinture non compatible avec le support. Ceci est d'autant plus valable pour des éléments à bas prix venant de pays "exotiques". L'utilisation à la fabrication d'une matière première de piètre qualité entraîne un mauvais dégazage du produit donnant la réaction à la peinture que vous connaissez..

Une seule solution , enlevez totalement la peinture qui a été mise . Refaire une mise en apprêt polyester isolant , ponçage . Remise en apprêt classique, reponçage et mise en peinture . Sans garanti du résultat!

Sachez qu'un article comme le votre mais de qualité se peint tel quel en faisant un léger ponçage , en appliquant un primaire d'accrochage puis la peinture et c'est tout .

A la place de votre carrossier j'aurais émis des réserves quand à la tenue de la peinture sur un produit d'origine inconnue, voir refuser de faire le travail.

Achetez toujours au plus bas prix à quelque fois des conséquences évidentes de qualité.  
Cordialement

Par **atilla77**, le **09/04/2010** à **13:05**

Bonjour , je répond à votre post en qualité de technicien auto . Votre cas est très courant lors de peinture d'éléments de carrosserie adaptables en matière "composite". Il y a peut être un problème de préparation de l'élément par votre carrossier ou d'emploi de produits isolants avant peinture non compatible avec le support. Ceci est d'autant plus valable pour des éléments à bas prix venant de pays "exotiques". L'utilisation à la fabrication d'une matière première de piètre qualité entraîne un mauvais dégazage du produit donnant la réaction à la peinture que vous connaissez..

Une seule solution , enlevez totalement la peinture qui a été mise . Refaire une mise en apprêt polyester isolant , ponçage . Remise en apprêt classique, reponçage et mise en peinture . Sans garanti du résultat!

Sachez qu'un article comme le votre mais de qualité se peint tel quel en faisant un léger ponçage , en appliquant un primaire d'accrochage puis la peinture et c'est tout .

A la place de votre carrossier j'aurais émis des réserves quand à la tenue de la peinture sur un produit d'origine inconnue, voir refuser de faire le travail.

Achetez toujours au plus bas prix à quelque fois des conséquences évidentes de qualité.  
Cordialement